

DÉCISION nº 2019 _ 35 du 2 JAN. 2019

portant désignation d'un expert externe ponctuel à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur « des situations d'urgences, des affaires scientifiques et de la stratégie européenne » ;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14;

DÉCIDE

Article 1^{er}: M. Franck ROUBY est désigné expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le

- 2 JAN. 2019

Jean-Claude GHISLAIN

Direction des Sildations d'urgences, des affaires Scientifiques et de la Stratégie Européenne

(DOSE)